



www.financespubliques.cgt.fr/23/
cgt.ddfip23@dgfip.finances.gouv.fr

Guéret le 23 mars 2016

Madame, Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Le Directeur départemental des finances publiques de la Creuse a reçu les organisations syndicales le 4 février dernier pour les informer des restructurations dans le département. Il nous a dit entamer des pourparlers avec les élu-e-s locaux, les parlementaires et la Présidente du Conseil départemental. A ce jour, nous n'en connaissons pas la teneur.

Nous savons que lors de la réunion de l'AMAC du 6 février les élu-e-s ont voté une « motion relative au maintien de l'offre de service de proximité des finances publiques départementales ». Motion dans laquelle les élu-e-s s'opposent à toute stratégie visant à fragiliser l'offre de service public de proximité.

En convoquant un Comité Technique Local le 4 avril et en demandant aux organisations syndicales de se prononcer sur ces fermetures une seconde étape vient d'être franchie. D'ailleurs, le mot fermeture n'est pas employé mais il s'agit de « la présentation des projets d'adaptation des structures du réseau pour l'année 2017 ».

Ainsi :

- La trésorerie d'Ahun serait fusionnée avec celle de la trésorerie principale de Guéret (secteur public local) et le Service Impôts des Particuliers (recouvrement de l'impôt) de Guéret.
- La fusion des trésoreries de Chatelus Malvaleix et Bonnat sur le site de Bonnat est envisagée.
- La trésorerie de Chénérailles serait fusionnée avec la trésorerie de Gouzon pour le secteur public local et avec le Service Impôts des Particuliers d'Aubusson pour le recouvrement de l'impôt.

Il nous paraît important de vous en informer et nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires ou toutes rencontres.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de notre considération distinguée.

Les Co-secrétaires

Cyril DERET

Philippe MADEC

